

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 17 (1929)

Heft: 318

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-259795>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

De-ci, De-là...

L'Assemblée annuelle des Femmes socialistes.

Les déléguées, au nombre d'environ 120, des Groupes de Femmes socialistes en Suisse, accompagnées par des nombreux membres de ces groupes, se sont réunies les 19 et 20 octobre à Berne. A l'ordre du jour figuraient trois rapports, l'un de Mme Hanny-Wyss, avocate à Berne, sur la situation juridique actuelle de la femme suisse; un autre de M. Reinhard, président du Parti socialiste suisse, et de Mme Tausk (Zurich) sur les répercussions du nouveau renchérissement du coût de la vie; et enfin de M. Oprecht, conseiller national (Zurich) sur la protection de l'enfant illégitime. Trois résolutions ont été adoptées à la suite de ces rapports, l'une sur la revision du Code civil suisse en ce qui concerne la protection de l'enfant né hors mariage, l'autre concernant les dispositions sur l'avortement prévues par le projet du Code pénal avec lesquelles l'Assemblée ne s'est pas déclarée d'accord, et la troisième sur l'introduction de l'assurance-maternité dans la loi révisée sur l'assurance-maladie. Enfin le Comité Central des femmes socialistes suisses a été chargé d'étudier la question de la protection légale des ouvrières à domicile.

Il est intéressant de constater que ces problèmes sont tous aussi ceux qui préoccupent les milieux féminins non politiques, qui, s'ils en envisagent certains (la question de l'avortement notamment) sous un angle tout à fait différent, se sont d'autre part déjà déclarés d'accord avec le postulat de M. Oprecht, protégeant l'enfant illégitime, comme avec le principe de l'assurance-maternité, ou encore — et cela depuis vingt-cinq ans au moins — avec la protection légale des travailleuses à domicile. Ajoutons que, parallèlement à l'Assemblée eut lieu un cours pratique, pour initier les dirigeantes à la marche d'une Assemblée et à la gestion des affaires d'une organisation, cours dont toutes celles de nos lectrices qui suivent ceux que donnent depuis dix ans l'Association suisse pour le Suffrage féminin et ses Sections, savent apprécier la valeur.

Pour les séances de cet hiver.

On nous écrit:

Le film *La Paysanne vaudoise au travail*, préparé l'année dernière par la Commission vaudoise de la Saffa, est encore cet hiver à la disposition des Associations féminines qui désireraient en profiter. Ce film a été vu avec beaucoup de plaisir dans de nombreuses localités; il peut être accompagné de commentaires et d'explications, et servir de propagande suffragiste; joint à quelques productions musicales, du chant en particulier, il constitue un programme attrayant pour une soirée d'hiver. Pour tout renseignement à ce sujet, s'adresser à M^{lle} E. Kohler, chemin du Trabandan, Lausanne, qui indiquera les conditions de location.

P. C.

Le « sexe faible ».

A-t-on remarqué, dans les milieux féministes, le ton un peu gêné et désappointé avec lequel la presse quotidienne, relatant les fastes du Concours hippique international, qui se « court » à Genève cette semaine encore, est obligée de constater que la Suisse, pour tous les prix pour lesquels elle a aligné ses plus brillants cavaliers, n'a jamais remporté de premier prix que par l'intermédiaire... d'une femme? Mon Dieu, oui: il faut l'avouer, si désagréable que cela puisse paraître à l'orgueil masculin: les deux seules fois que jusqu'à présent les couleurs nationales ont flotté au pavillon des vainqueurs, cela a été dû fait d'une amazone de tout premier ordre, M^{me} Stoffel, qui, sur son fidèle cheval *Méprise*, a décroché, l'un après l'autre le prix d'ouverture et le prix du Jura, ce dernier surtout ardemment disputé par tout ce que l'armée et le sport comptent, nationalement et internationalement, de plus remarquable.

Le « sexe faible », évidemment...

Notre Bibliothèque

Maude ROYDEN: *L'homme, la femme, et le sens commun*, 1 vol., trad. française par M^{lle} M. Bazenerrie. Alcan, Paris.

Miss Maude Royden, une noble femme et l'un des grands prédicateurs de l'Angleterre d'aujourd'hui a écrit en anglais cet ouvrage *Sex and Common Sense*, qui vient d'être fort bien traduit en français sous le titre: *L'homme, la femme et le sens commun*.

On s'étonnerait de voir traités par une femme et une célibataire des sujets aussi délicats à manier que les relations des sexes, ou la répression de l'instinct sexuel, ou le droit à la maternité, par exemple, si on ne savait, — et ne constatait à chaque page de ce beau livre — que Maude Royden, seule peut-être au monde, pouvait élever le débat pénible, assainir les questions troublantes, éclairer avec tact et pureté ce que l'on cache habituellement dans l'ombre de soi-même, et rendre la dignité aux existences les plus mesquines et étriquées.

Tout au long de son livre, Miss Royden cherche courageusement la solution du problème difficile du non-mariage et de la non-maternité de deux millions de jeunes Anglaises, la plupart célibataires contre leur gré, à la suite de la destruction de tant de jeunes hommes pendant la guerre. Et elle trouve cette solution dans la transfiguration du côté sexuel de notre nature en amour créateur mis aux services de l'humanité.

Je ne croyais pas rencontrer encore au cours de mes lectures beaucoup de raisons de m'étonner grandement. Cependant, il est des pages de Maude Royden d'une hardiesse si singulière, d'une telle nouveauté de pensée, — pour moi, du moins, — d'une ardeur si brûlante ou d'un détachement si philosophique, d'un amour si réellement passionné pour les humains, que l'on comprend qu'une apôtre, illuminée et poussée par une flamme intérieure, était seule capable de les écrire.

Ce livre ne s'adresse pas à de jeunes esprits, mais à tous ceux que préoccupent le désaccord tragique entre la loi morale et les conventions sociales et le déséquilibre de l'âme et de l'instinct chez beaucoup de créatures humaines.

Jeanne VUILLIOMENET.

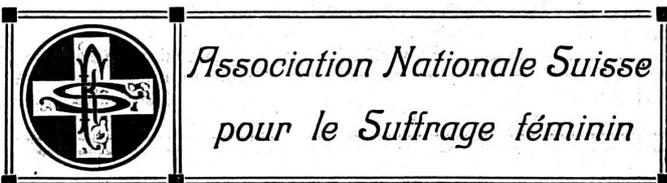
M. R. WERNER: *Ein seltsamer Heiliger*. Orell Füssli Verlag, Zurich Leipzig.

Traduite de l'anglais par le professeur Siegmund Feilbogen, cette histoire du mormonisme, depuis ses origines jusqu'à la mort de son grand chef, Brigham Young, le Moïse des Mormons, est encore — quoique sensiblement raccourcie, paraît-il — un gros volume très substantiel et très documenté.

L'original avait paru en anglais à New-York en 1925; la traduction allemande datée de l'an passé. En lisant ces quatre cents pages, on est tour à tour stupéfait, indigné, amusé, mais à des impressions aussi diverses succède parfois un sentiment de respect admiratif devant l'énergie, la persévérance indomptable d'une population si souvent traquée et qui sut amener la prospérité partout, où elle réussissait à s'établir. Prohiber les boissons alcooliques, et même le thé et le café, et d'autre part, ériger la polygamie en une institution sacrée — quelle étrange confusion des principes sévères et des coutumes orientales pour une secte qui s'intitule « les saints des derniers jours ! » Des assertions de source mormone voudraient prouver que leurs lois sur le mariage satisfaisaient tout le monde. Jamais nous, femmes, ne le croirions même si certains bouts de sermons, de discours, de comptes-rendus tirés des documents officiels de leur « Eglise » ne laissaient pas entrevoir plus d'un drame résultant de la contrainte imposée. Ne parlons même plus des révélations d'aversaires !...

Quoiqu'il en soit, cette ahurissante histoire, malgré ses longues, malgré ses nombreuses pages qui répugnent au lecteur, et surtout à la lectrice, vaut d'être lue, ne serait-ce qu'à titre de monument de la crédulité humaine.

M. L. P.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

Pétition, pétition, tel était le leit-motiv de l'Assemblée des délégués, tenue le 19 octobre, à Ouchy, de l'Association vaudoise pour le Suffrage féminin, tandis que le thème: *institutrices mariées* s'élevait lentement pour finir par un coup de fanfare, en fin de séance, avec un exposé irréfutable de M^{lle} Antoinette Quinche, avocate. La pétition a donné aux suffragistes une nouvelle ardeur et de nouvelles raisons d'espérer, ainsi que l'ont exposé, au nom des groupes de Leysin, Lucens et Morges, M^{mes} Tissot, Chevalley et M^{lle} Moñay. La pétition résume le gros travail de l'exercice, exposé par M^{lle} L. Dutoit, présidente; elle a ruiné l'Association, dont la caissière, M^{lle} Raccaud (Moudon), a dû constater la pauvreté (161 fr. à la Caisse d'épargne!). La pétition aussi a fait l'objet d'un intéressant rapport de M^{me} A. Leuch sur ses impressions durant cette belle campagne; voulez-vous sa conclusion: « Ah! si les femmes le voulaient!... »

Seuls en Suisse, les groupes vaudois forment une fédération affiliée directement à l'Association suisse; le Comité Central, dans le but d'augmenter le contact avec les présidentes, suggère que les douze groupes se rattachent directement à l'Association suisse. Faut-il donc modifier nos statuts? La question a fait l'objet d'un

rapport de M. Maurice Veillard (Lausanne), et d'une discussion.

Une discussion fort intéressante aussi a suivi le beau travail de Mlle Quinche sur l'art. 62 de la nouvelle loi vaudoise sur l'enseignement primaire, et le droit au travail de l'institutrice mariée. Mlle Quinche ayant bien voulu donner au *Mouvement* un article sur ce sujet (voir le précédent numéro (*Réd.*), nous n'entrerons pas ici dans le détail. M. le Dr Muret a fait remarquer que cet article 62 fera reculer encore le nombre des naissances, alors que l'on accuse le féminisme de ce recul; que la santé générale des institutrices mariées est bien meilleure que celle des célibataires; qu'une femme mariée soudain privée de son gagne-pain s'ennuie terriblement dans son jeune ménage, et que la paix règne au collège lorsque le régent et la régente sont mariés! On entendit encore Mmes Cantova (Aigle) et Cornut (Vevey) qu'on sentait frémissantes de l'atteinte portée à leur dignité de femme et à leur honneur professionnel, Mme Payot (Lausanne), aujourd'hui grand'mère après avoir élevé une belle famille tout en étant institutrice, Mlles Friedli (Lausanne) et Jomini (Vevey), institutrices.

Tout cela parce que les femmes ne votent pas... S. B.
(Retardé faute de place.)

IN MEMORIAM

La Section de Genève vient d'avoir le chagrin de perdre Mme Picot-Lasserre, membre du Comité depuis plusieurs années. Suffragiste convaincue, qui ne craignait certes pas de montrer son drapeau, et affirmait en toute occasion sa foi profonde dans la justice et la valeur de notre cause, Mme Picot savait défendre nos idées avec chaleur et verve, et avait certainement contribué à nous gagner des sympathies et à nous amener des adhésions. Collègue aimable, pleine de vie, d'entrain, d'animation, elle laisse d'unanimes regrets derrière elle, et toute la sympathie des suffragistes va à sa famille, et surtout à ses deux filles, enrôlées toutes jeunes déjà sous la bannière du suffrage et pour lesquelles le départ de leur mère creuse un vide irréparable. E. Gd.

Carnet de la Quinzaine

Lundi 18 novembre:

GENÈVE: Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale, 22, rue Etienne-Dumont, 17 h.: Assemblée sur convocation de délégués. 1. Rapport et communications du Bureau; 2. Propositions des Sociétés et propositions individuelles; 3. La lutte contre la prostitution en Europe orientale, impressions de voyage, par M. Reelfs; 4. L'éducation sexuelle à Genève, par Mme le Dr Golay-Oltramare. Discussion.

VEVEY: Groupe suffragiste veveysan, Hôtel de Ville, 20 h.: L'institutrice mariée et la nouvelle loi vaudoise, causerie par Mlle Quinche, avocate.

Mardi 19 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines de Coopératrices genevoises, Salle du Bureau International d'Education, 44, rue des Maraichers, 20 h. 30: La vaccination antidiphthérique, causerie par le Dr Audéoud. — Thé, musique.

Orientation Professionnelle

Mme M. A. SÉCHEHAYE

ex-assistante à l'Institut Rousseau .. **Conseillère de vocation**

s'occupe spécialement de jeunes gens
et jeunes filles dans les études

Reçoit sur rendez-vous. .. **Rue de l'Université, 5. .. Tél 48.127**

LA BANQUE POPULAIRE SUISSE

avec son réseau de succursales autonomes dispersées dans toute la Suisse, dont chacune connaît parfaitement les conditions locales et régionales, est à même de traiter toute demande de crédit ou toute offre de placement d'une façon très rationnelle et individuelle.

Elle a à votre disposition une expérience de 60 ans.

Samedi 23 novembre.

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 à 18 h.: Réception familière pour toute personne désirant prendre contact avec le but et l'activité de l'Union.

Lundi 25 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines de Coopératrices genevoises, Salle de réunion des Eaux-Vives, 20 h. 30: *La nervosité chez l'enfant*, causerie par le Dr H. Revilliod. — Thé, musique.

Mardi 26 novembre:

GENÈVE: Commissions féminines de Coopératrices genevoises, Salle Centrale (Salle Hentsch): *Paysages et légendes du Rhin*, causerie par M. Th. Geisendorf. — Thé, musique.

Judi 28 novembre:

GENÈVE: Station d'Emission de Radio-Genève, 20 h. 15: *Chronique d'intérêt féminin*, causerie par T. S. F. par Mlle Gourd.

Vendredi 29 novembre:

BERNE: Association bernoise pour le Suffrage féminin et Association bernoise des Femmes universitaires, Daheim, 20 h.: *Quelques questions de féminisme international*, causerie en français par Mlle Gourd.

Samedi 30 novembre:

GENÈVE: Lycéum de Suisse, 1, rue des Chaudronniers, 14 h.: Assemblée de délégués des groupes suisses.
Id. Union des Femmes, 22, rue Et.-Dumont, 16 h. 30: Assemblée générale d'automne.

Publications féministes et d'intérêt féminin en langue française

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*, 14, rue Micheli-du Crest, Genève. Il ne sera tenu compte que des commandes envoyées directement à cette adresse, et dont le montant, frais de port inclus, aura été versé au compte de chèques postaux du *Mouvement*, No 1. 943.

La question du suffrage féminin en Suisse. 1 brochure de documentation comprenant des articles de Mmes et Mlles Anneler, J. Merz, A. Hänni, Agnès Debrit-Vogel, A. Gillabert-Randin, Marie Schitlowsky, Elisa Strub, G. Gerhard; Dora Staundiger et Emilie Gourd. L'ex.: 1 fr.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 60 cent. l'ex.

Le vote des femmes: quelques renseignements et quelques réflexions. 1 courte brochure illustrée de propagande: 15 c.; pour toute commande de 20 ex. et plus: 12 cent. l'ex.

A. LEUCH-REINCKE: *Le féminisme en Suisse* (édition française d'une des monographies de la Saffa). 1 vol.: 3 fr.

DR. MARG. BERNHARD: *La situation actuelle du suffrage féminin d'après des rapports de quatre parties du monde.* 1 brochure: 1 fr.; pour toute commande de douze exemplaires et plus: 50 ct. l'ex.

EMILIE GOURD, J. VUILLIOMENET et L. DE ALBERTI: *Le Suffrage des femmes en pratique* (dernière édition 1926): 25 ct.; pour toute commande dépassant 10 ex.: 20 ct. l'ex.

REGINE DEUTSCH: *Vingt-cinq ans de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des femmes* (1904-1929) 1 brochure illustrée: 50 ct.; pour une commande de plus de douze exemplaires: 20 ct. l'exemplaire.

Rapport du Congrès de Berlin (1929) 1 fort volume de 475 pages, texte français, allemand et anglais: 5 fr.

Jus Suffragii (*Nouvelles suffragistes internationales*), organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Action civique et politique des Femmes, texte anglais et français, illustré. Le No 60 centimes. Abonnement 7.50 fr.

L'Europe suffragiste, carte postale illustrée: le cent: 1 fr.